

Grandir en milieu rural

Fiche Action



L'essentiel & plus encore

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Accompagnement aux nouvelles technologies		☒ Nouvelle action ☐ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☐	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☐	Numérique	☒
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Communauté de communes Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☐ Annuelle		Année(s) concernée(s) : 2023-2024-2025	
	☒ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	MSA CAF/ MSA Promeneurs de Net Ligue de l'enseignement Les Petits Débrouillards Autres intervenants selon le caractère opportun			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	La fracture numérique fait référence aux inégalités d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi qu'aux compétences numériques. En effet, il existe des disparités entre les individus en ce qui concerne leur capacité à utiliser efficacement les outils et les ressources numériques. Pour réduire la fracture numérique, il semble essentiel de mettre en place des politiques et des initiatives visant à améliorer l'accès à Internet, à développer les compétences numériques, à fournir des équipements et à créer du contenu approprié et inclusif. Par ailleurs de plus en plus de parents sont inquiets de l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) fait par leurs enfants qu'ils jugent parfois, ni adapté, ni conforme à leurs valeurs éducatives, que ce soit du point de vue de la libre disposition par l'adolescent de son portable dans sa chambre la nuit, du déficit de sommeil constaté, des risques de prédation sexuelle, de cyber harcèlement... En ce sens, la Communauté de communes souhaite proposer à partir de septembre 2023, des actions de soutien dédiées aux enfants, ados, à leurs parents et aux professionnels qui les accompagnent. – Des temps d'échange sous forme de groupes d'entraide mutuelle, sur le modèle des « cafés parents », afin de leur donner l'occasion de confronter leurs expériences et trouver des astuces pour mieux se positionner face à leurs enfants. – Des formations et/ou interventions de professionnels dans l'utilisation des outils numériques. – Des conférences débats animées par des intervenants extérieurs. – Des actions de prévention et de repérage des situations à risques.
Objectifs de l'action	Accompagner, informer et alerter autour des usages inadaptés ou excessifs des outils numériques. Accompagner les professionnels dans l'utilisation des outils numériques.
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (Tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	Réunion de coordination pour la programmation Action de sondage et de sensibilisation des équipes pour une adhésion à l'action. Organisation des temps de formation Réalisation des programmes de la journée Communication sur l'action en fonction du public ciblé.
Ressources mobilisées	Coordinateur Enfance Jeunesse et Sports Coordinateur Petite Enfance et Parentalité Coopératrice CTG/GMR Directrice du pôle Petite Enfance et Enfance Jeunesse Autres services de la CCPF ou extérieur en fonction du caractère opportun

La démarche d'évaluation

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)		- Taux de mobilisation des structures pour la co-construction du cycle de l'accompagnement - Taux de participation des structures dans le diagnostic des potentiels et contraintes des structures - Réalisation de programme d'action - Participation Evaluation-perspectives	
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☒
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☐
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☒
		Mode(s) de garde	☐
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☐
		Milieu socioculturel	☐
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☒
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☒
		Degré d'autonomie	☐
		Degré d'engagement	☐
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☒
		Accessibilité des services	☒
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☒
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☐
		Réseaux	☒
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☒
		Qualification et honorabilité des intervenants	☒

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)		5 000 €	5 000 €	5 000 €
Charges de Personnel				
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges		5 000 €	5 000 €	5 000 €

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)		1 000 €	1 000 €	1 000 €
Participation GMR MSA		3 259 €	3 259 €	3 259 €
Participation Caf		741 €	741 €	741 €
Autres subventions				
Total Produits		5 000 €	5 000 €	5 000 €

Grandir en milieu rural

Fiche Action

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Thématique principale de l'action	Analyse de pratique professionnelle des équipes des EAJE		☒ Nouvelle action	
			☐ Amélioration d'une action existante	
	Petite enfance	☒	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☐	Numérique	☐
Territoire concerné		Parentalité	☐	
Durée de l'action		Année(s) concernée(s) : 2023 - 2024 - 2025		
Partenaires associés à l'action		Crèches en régies et associatives du territoire MSA		

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	Les professionnels de crèches, en contact direct avec les enfants, sont confrontés au quotidien à des situations qui nécessitent de prendre du recul et d'analyser leurs pratiques. Depuis septembre 2021, l'analyse des pratiques professionnelles est obligatoire dans le secteur de la Petite Enfance. La loi prévoit un minimum de 6 h par personne et par an pour réfléchir entre collègues sur les enjeux de sa pratique. Ces temps permettent aux professionnels d'échanger dans un climat de confiance et en toute confidentialité sur des problématiques qu'ils rencontrent au quotidien. Cet espace d'échanges encadré par un intervenant spécialisé aide les participants à surmonter d'éventuelles difficultés professionnelles et leur apporte un appui.
Objectifs de l'action	- Accompagner les équipes des crèches en régies et associatives à développer de nouvelles compétences professionnelles. - Permettre aux équipes exerçant d'échanger sur leurs problématiques professionnelles et chercher des pistes pour redonner du pouvoir d'action aux équipes. - Prévenir le risque d'épuisement professionnel des équipes
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	L'instauration d'un cadre et son maintien tout au long des séances est préconisé car essentiel pour qu'un travail puisse s'effectuer au sein du groupe, dans une durée qui permette une véritable élaboration. Ateliers animés par un intervenant extérieur spécialisé selon les préconisations suivantes : - Stabilité du groupe - Cadre spatio-temporel (dates des séances et lieu) - Règles de fonctionnement (confidentialité, l'implication de ses membres, non-jugement de valeur, d'analyse portant sur la tâche primaire et non sur la problématique institutionnelle) Chaque professionnel bénéficie de 6 heures annuelles minimum d'analyse de la pratique professionnelle en dehors de la présence des enfants. L'Analyse de la Pratique Professionnelle est prise en charge et animée par une psychologue diplômée et expérimentée, pour la totalité de l'équipe de la crèche (EJE, infirmière, Animatrices, Auxiliaires de puériculture, cuisinière et personne chargée de l'entretien des locaux).
Ressources mobilisées	Coordinateur Petite Enfance - Parentalité Coopératrice CTG/GMR Directrice du pôle Petite Enfance et Enfance Jeunesse

La démarche d'évaluation

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	- Nombre de participants différents - Retour des bilans qualitatifs (intervenants et équipes EAJE)		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☐
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☐
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☒
		Mode(s) de garde	☒
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☐
		Milieu socioculturel	☐
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☐
		Degré d'autonomie	☐
		Degré d'engagement	☐
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☐
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☐
		Réseaux	☐
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☐

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)		4 500€	4 500€	4 500€
Charges de Personnel				
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges		4 500€	4 500€	4 500€

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)		900€	900€	900€
Participation GMR MSA		3 180 €	3 180 €	3 180 €
Participation CAF		420 €	420 €	420 €
Autres subventions				
Total Produits		4 500€	4 500€	4 500€

Grandir en milieu rural

Fiche Action



L'essentiel plus serein

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Analyse de pratique professionnelle des équipes des ACM		☒ Nouvelle action ☐ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☐	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☒	Numérique	☐
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Communauté de communes de Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☐ Annuelle		Année(s) concernée(s) : 2023 - 2024 - 2025	
	☒ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	MSA			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	Les équipes d'animations sont confrontées au quotidien à des situations professionnelles qui nécessitent de prendre du recul et d'analyser leurs pratiques. Ces temps permettent aux professionnels d'échanger dans un climat de confiance et en toute confidentialité sur des problématiques qu'ils rencontrent au quotidien. Cet espace d'échanges encadré par un intervenant spécialisé aide les participants à surmonter d'éventuelles difficultés professionnelles et leur apporte un appui. Si ces professionnels de la Petite-Enfance sont aujourd'hui plus familiers au dispositif, la Communauté de communes souhaite proposer cet accompagnement aux équipes exerçant dans le champ de l'Enfance Jeunesse.
Objectifs de l'action	- Permettre aux équipes d'animation d'échanger sur leurs problématiques professionnelles et chercher des pistes pour redonner du pouvoir d'action aux équipes. - Accompagner les équipes d'animation à développer de nouvelles compétences professionnelles - Prévenir le risque d'épuisement professionnel des équipes
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	L'instauration d'un cadre et son maintien tout au long des séances est préconisé car essentiel pour qu'un travail puisse s'effectuer au sein du groupe, dans une durée qui permette une véritable élaboration. Préconisations : 2023-2025 = 3 séances par an pour chaque structure Enfance-Jeunesse en régie et associatives sur le territoire.
Ressources mobilisées	Coordinateur Enfance Jeunesse et Sport Coopératrice CTG/GMR Directrice du pôle Petite Enfance et Enfance Jeunesse

La démarche d'évaluation

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	- Nombre de participants différents - Retour des bilans qualitatifs (intervenants et équipes ACM)		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☐
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☐
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☒
		Mode(s) de garde	☒
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☐
		Milieu socioculturel	☐
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☐
		Degré d'autonomie	☐
		Degré d'engagement	☐
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☐
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☐
		Réseaux	☐
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☐

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)		5 625 €	5 625 €	5 625 €
Charges de Personnel				
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges		5 625 €	5 625 €	5 625 €

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)		1 125 €	1 125 €	1 125 €
Participation GMR MSA		4 080 €	4 080 €	4 080 €
Participation CAF		420 €	420 €	420 €
Autres subventions				
Total Produits		5 625 €	5 625 €	5 625 €

Grandir en milieu rural

Fiche Action



Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Ateliers parents-enfants		☐ Nouvelle action	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☐	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☐	Numérique	☐
	Parentalité	☒		
Territoire concerné	CCPF			
Durée de l'action	☐ Annuelle		Année(s) concernée(s) : 2023-2024-2025	
	☒ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	Professionnels des structures d'accueil Petite Enfance et Enfance Jeunesse Intervenants professionnels extérieurs Associations à vocation à culturelle, ludique, éducative et sanitaire interne ou externe du territoire			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	La Communauté de communes est un territoire, vaste, rural et peu doté de moyen de mobilité. Face à cette configuration, certaines familles peuvent se trouver dans une situation d'isolement parental. L'isolement parental se réfère à la situation où les parents se sentent seuls, isolés ou manquent de soutien social dans leur rôle de parents. Cela peut affecter les parents, qu'ils soient mères ou pères, et peut se produire à différents moments de la parentalité, que ce soit pendant la grossesse, après la naissance ou au fur et à mesure que les enfants grandissent. Le développement d'ateliers parents-enfants participe, en de nombreux avantages et intérêts, à accompagner les parents dans leurs fonctions parentales. En résumé, les ateliers parents-enfants sont bénéfiques car ils renforcent les liens familiaux, favorisent l'apprentissage mutuel, soutiennent le développement de l'enfant, créent des souvenirs partagés, promeuvent les compétences sociales et offrent un soutien aux parents. La Communauté de communes souhaite participer à l'accompagnement des familles sur le territoire en soutenant la mise en œuvre d'ateliers parents-enfants.
Objectifs de l'action	• Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales • Permettre aux familles isolées de rompre l'isolement • Développer des ateliers parents-enfants dans les structures Petite Enfance et Enfance Jeunesse
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	La CCPF accompagne les structures éducatives Petite Enfance et Enfance Jeunesse du territoire dans le développement d'animation parents – enfants selon leur propre organisation Méthode de travail envisagée : • Réunion de coordination pour la programmation • Action de sondage et de sensibilisation des équipes pour une adhésion à l'action. • Organisation d'ateliers parents-enfants • Réalisation des programmes de la journée • Communication sur l'action en fonction du public ciblé.
Ressources mobilisées	Coordinateur Enfance Jeunesse et Sports Coopératrice CTG/ GMR Directrice du pôle Petite Enfance et Enfance Jeunesse

La démarche d'évaluation

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	- Taux de mobilisation des structures - Taux de participation des familles - Retour de l'enquête de satisfaction		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☐
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☐
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☒
		Mode(s) de garde	☒
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☐
		Milieu socioculturel	☐
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☒
		Degré d'autonomie	☒
		Degré d'engagement	☐
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☒
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☒
		Mobilité	☐
		Réseaux	☐
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☐

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats		2 750 €	2 750 €	2 750 €
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)		7 000 €	7 000 €	7 000 €
Charges de Personnel		3 000 €	3 000 €	3 000 €
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges		12 750€	12 750€	12 750€

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)		2 550 €	2 550 €	2 550 €
Participation GMR MSA		10 000 €	10 000 €	10 000 €
Participation CTG CAF		200 €	200 €	200 €
Autres subventions				
Total Produits		12 750€	12 750€	12 750€

Grandir en milieu rural

Fiche Action



L'essentiel plus encore

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Consolider le Lieu d'Accueil Enfants Parents		☐ Nouvelle action ☒ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☐	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☐	Numérique	☐
	Parentalité	☒		
Territoire concerné	Communauté de communes de Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☐ Annuelle		Année(s) concernée(s) :2023-2024-2025	
	☒ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	Le Lieu d'Accueil Enfants Parents "Bulles de jeux" Toucy Le Relais Petite Enfance (LINF) "Les P'tites Frimousses" de Puisaye-Forterre Les communes de Puisaye-Forterre accueillant le LAEP. Les associations du territoire souhaitant intégrer à leur fonctionnement l'action du LAEP... CAF/MSA			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	Le LAEP « Bulle de jeux » a pris place sur le territoire en 2018, suite à une étude menée sur l'accompagnement à la parentalité sur le territoire. Cette étude a mis en lumière un manque d'espace ressources destiné aux familles, aux enfants et à l'accompagnement des parents dans leur fonction parentale. L'idée est de proposer un lieu spécialement organisé pour que parents et enfants puissent partager un bon moment. Un point de rencontre où on peut partager ses expériences, ses doutes et ses questions sans jugement. C'est aussi créer un lieu de socialisation où les enfants sont entre eux. Le public est accompagné par une équipe de professionnels bénévoles formée à l'écoute active. De 2018 à 2022, le LAEP a pu fonctionner grâce à du personnel de la crèche Croqu'Lune de Toucy et proposé cet accompagnement aux familles du territoire à Toucy et Champignelles. A compter de 2023, l'équipe du LAEP souhaite pérenniser son fonctionnement, améliorer la qualité d'accueil des familles et développer les lieux de rencontre sur le territoire (en particulier sur le secteur sud-est de la CC).
Objectifs de l'action	• Investir des espaces propices à un développement du LAEP • Développer un réseau de professionnels et de bénévoles formé à une démarche d'accueil et d'écoute active • Mobiliser les familles utilisatrices dans la promotion du dispositif
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	<u>Déploiement du LAEP :</u> 2023 : Champignelles / Saint-Sauveur / Villiers-Saint-Benoit. 2024 : Saint-Amand-en-Puisaye et Courson-Les-Carrières 2025 : Champignelles / Villiers-Saint-Benoit / Saint-Sauveur-en-Puisaye / Saint-Amand-en-Puisaye / Courson-Les-Carrières <u>Réseau de professionnels :</u> 2024 : Mobilisation des bénévoles et professionnels des structures de ces secteurs Mobilisation des professionnels de l'ensemble des crèches en régie intercommunale (sur la base du volontariat) Nouvelle formation à la posture d'accueillant et à l'écoute active 2025 : Régularité de l'activité Fonctionnement coordonné par un responsable du LAEP.
Ressources mobilisées	Moyens identifiés dans les objectifs et les étapes chronologiques de la présente fiche

La démarche d'évaluation

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	- Existence et fonctionnement du LAEP selon la description chronologique - Augmentation du nombre de professionnels et de bénévoles en lien à l'activité du LAEP - Mobilisation de supports de communication en plus grand nombre - Augmentation du nombre de familles accueillies / d'enfants accueillis - Retour qualitatif des parents		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☒
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☐
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☒
		Mode(s) de garde	☐
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☐
		Milieu socioculturel	☒
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☒
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☒
		Degré d'autonomie	☒
		Degré d'engagement	☐
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☐
		Accessibilité des services	☒
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☒
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☒
		Réseaux	☒
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☐

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats		450 €	450 €	450 €
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)		1 000 €	1 000 €	1 000 €
Charges de Personnel		3 000 €	3 000 €	3 000 €
Autres charges (+ valorisations)		300 €	300 €	300 €
Total Charges		4 750 €	4 750 €	4 750 €

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)		950 €	950 €	950 €
Participation GMR MSA		2 580 €	2 580 €	2 580 €
Participation Caf		1 220 €	1 220 €	1 220 €
Autres subventions				
Total Produits		4 750 €	4 750 €	4 750 €

Grandir en milieu rural

Fiche Action



L'essentiel & plus encore

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Déploiement de navettes inter-structures		☒ Nouvelle action	
			☐ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☐	Mobilité	☒
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☐	Numérique	☐
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Communauté de communes Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☐ Annuelle		Année(s) concernée(s) : 2023-2024-2025	
	☒ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	Les ACM du territoire MSA			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE

Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	Le territoire de la Communauté de communes est vaste et malgré la richesse de son offre associative, le diagnostic met en avant qu'il est parfois complexe pour la Communauté de communes, dénuée de transport en commun, de répondre aux besoins de mobilité de la population qui souhaite se déplacer entre différentes activités scolaires, culturelles, sportives et associatives mais qui pour plusieurs d'entre-elles n'ont pas le permis de conduire et/ou pas de moyen de locomotion. La Communauté de communes s'est saisie de cet enjeu mobilité en devenant Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le territoire et, afin d'assurer l'équité de traitement entre les familles, agit pour faciliter l'accessibilité aux structures d'accueil des enfants quel que soit leurs âges mais aussi entre les structures .
Objectifs de l'action	Faciliter l'accès des structures Petite Enfance et Enfance Jeunesse aux familles Permettre aux structures Petite Enfance et Enfance Jeunesse de mutualiser des moyens
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (Tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	– Organisation de navette entre les structures – S'assurer de la mise en sécurité des voyageurs – Réalisation des plannings de ramassage entre les structures – Possibilité de transports mutualisées entre les structures – Locations de véhicule durant les temps fort de l'année pour favoriser le développement de projet plus qualitatif
Ressources mobilisées	Agence de location de minibus Société de transport collectif SIVOS Val d'Ouanne

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	Observations des familles quant à l'accessibilité des structures Observations des structures quant à la réduction des coûts de transport.		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☐
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☐
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☐
		Mode(s) de garde	☐
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☐
		Milieu socioculturel	☐
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☒
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☐
		Degré d'autonomie	☒
		Degré d'engagement	☐
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☐
		Accessibilité des services	☒
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☒
		Réseaux	☐
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☐

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)		13 750 €	13 750 €	13 750 €
Charges de Personnel				
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges		13 750 €	13 750 €	13 750 €

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)		2 750 €	2 750 €	2 750 €
Participation GMR MSA		9 824 €	9 824 €	9 824 €
Participation Caf		1 176 €	1 176 €	1 176 €
Autres subventions				
Total Produits		13 750 €	13 750 €	13 750 €

Grandir en milieu rural

Fiche Action



L'essentiel plus serein

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Développer et consolider les compétences des équipes d'animation autour du dehors et de l'éducation à l'environnement		☐ Nouvelle action ☒ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☐	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☒	Numérique	☐
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Accompagnement proposé à l'ensemble des structures enfance-jeunesse et EVS du territoire de la CC PF.			
Durée de l'action	☒ Annuelle ☐ Pluriannuelle		Année(s) concernée(s) : 2023	
Partenaires associés à l'action	CPIE Yonne Nièvre le Pavillon Milieu de Loire le Graine BFC MSA			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	L'action vise à accompagner la mise en œuvre de projets pédagogiques permettant d'investir les espaces extérieurs des structures et de favoriser les approches sensibles de la nature. Elle fait suite aux actions mises en place en 2021 sur le territoire autour du thème de l'éducation nature et des pédagogies du dehors (Journée d'initiation du 11/06/2021 et formation de 2 jours des 29 et 30/11/2021). Cette proposition d'accompagnement collectif sur 2022 répond à la demande des structures du territoire de poursuivre la dynamique d'échanges de pratiques inter-structures, d'approfondir les connaissances et les savoir-faire sur le thème de l'éducation nature mais aussi d'expérimenter et d'évaluer sur site les potentialités de chaque structure en matière d'activités et d'aménagements propices à l'éducation nature.
Objectifs de l'action	Développer les compétences et faire émerger des projets mobilisant les pédagogies du dehors par des approches sensibles. Découvrir et expérimenter des outils d'animation et des types d'aménagement d'éducation à l'environnement correspondant aux besoins des acteurs et au profil du territoire. Favoriser le partage des savoirs et des expériences entre les structures.
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	Le CPIE propose d'organiser un cycle d'accompagnement collectif, tournant sur différentes structures, pour appréhender la diversité des contextes et des contraintes propres à chaque centre. Ces rencontres inter-structures prennent la forme de temps d'échanges de pratiques trimestriels, se déroulant chaque fois au sein d'une structure différente. Elles ont pour objectifs opérationnels : Consolider les compétences des animateurs et de les outiller concrètement par un accompagnement de terrain. Repérer les potentiels éducatifs d'un milieu pour proposer et créer des aménagements extérieurs favorisant l'autonomie des enfants. Découvrir et identifier les outils et les ressources utiles à sa pratique. Animer des temps d'échanges de pratiques entre les structures du territoire, d'échanger et de mutualiser des expériences. En complément, les structures pourront bénéficier du partenariat avec le GRAINE BFC sur ces thématiques (Commission Sortir). Elles seront par ailleurs invitées à participer à une des journées thématiques « Pédagogies du dehors » organisée dans la Nièvre, avec le Pavillon Milieu de Loire et le Graine BFC.
Ressources mobilisées	Coordinateur Enfance Jeunesse et Sports Coopératrice CTG/GMR Directrice du pôle Petite Enfance et Enfance Jeunesse Educatrice Environnement du CPIE Yonne et Nièvre : formation et accompagnement des professionnels Animateur Transition Ecologique et Solidaire du CPIE Yonne et Nièvre: co-construction de projets "dehors"

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	Mobilisation des structures d'accueil et la commission Enfance- Jeunesse dans la co-construction du cycle d'accompagnement Participation des structures dans le diagnostic des potentiels et contraintes des structures Réalisation des 3 Journées d'Échanges de Pratiques inter-structures Evaluation-perspectives : bilan avec la commission "Enfance-Jeunesse"		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☐
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☒
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☐
		Mode(s) de garde	☐
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☐
		Milieu socioculturel	☐
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☒
		Degré d'autonomie	☒
		Degré d'engagement	☒
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☐
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☒
		Mobilité	☐
		Réseaux	☐
		Mode de consommation	☒
		Contenu environnemental	☒
		Système productif local (production)	☒
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☐

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)		3 125€		
Charges de Personnel				
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges		3 125€		

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)		625 €		
Participation GMR MSA		2000 €		
Participation Caf		500 €		
Autres subventions				
Total Produits		3 125 €		

Grandir en milieu rural

Fiche Action



Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Les Jardins de l'Enfance pour la Petite Enfance		☒ Nouvelle action	
			☐ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☒	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☐	Numérique	☐
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Communauté de communes Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☒ Annuelle		Année(s) concernée(s) : 2022	
	☐ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) itinérant "Bulles de jeux" Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses" à Toucy Les assistants maternels de Puisaye-Forterre Les professionnels du milieu sanitaires et social du territoire et intervenants éducatifs de Puisaye-Forterre (éducation nationale, associations de soutien à la parentalité...)			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	La Communauté de communes souhaite favoriser le travail en réseau des différentes structures de son territoire et ainsi rendre plus efficace et plus facile le travail de ses équipes. L'évolution de l'organisation territoriale depuis 2017, les nouveautés réglementaires liées à la petite enfance et à la jeunesse, l'apparition de dispositifs et d'acteurs nouveaux sur le territoire sont autant de facteurs qui rendent cette mise en réseau fragile. L'épisode de crise sanitaire de 2020 et 2021 n'a fait qu'accroître cette difficulté. En 2022, la Communauté de communes s'est engagée dans un plan d'accompagnement des acteurs éducatifs qui œuvrent sur son territoire. Ce plan, nommé : "Les Jardins de l'Enfance" est un programme d'animations/ formations. Il propose un espace de ressourcement et de partage entre pairs en lien aux thématiques présentes dans le quotidien des équipes.
Objectifs de l'action	Objectifs stratégiques : -Redonner du sens aux actions éducatives portées par les professionnels de la Petite Enfance sur le territoire de Puisaye-Forterre. Objectifs intermédiaires : -Faire du pôle Petite Enfance jeunesse de la collectivité un lieu de ressourcement professionnel. -Accompagner les acteurs éducatifs dans leur évolution -Partager des compétences et des connaissances autour de thématiques développées -Ouvrir le Pôle à l'ensemble des partenaires éducatifs de la Communauté de communes Objectifs opérationnels : - Soutenir le départ en formation des assistants maternels - Positionner les structures comme des acteurs éducatifs incontournables du territoire - Valoriser le rôle des professionnels dans l'accompagnement des familles
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	Exemple du programme 2022 - 2023 (voir document annexe)
Ressources mobilisées	Coordinateur Petite Enfance – Parentalité Coopératrice CTG/ GMR Directrice du pôle Petite Enfance et Enfance Jeunesse

La démarche d'évaluation

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
 Reçu en préfecture le 13/07/2023
 Publié le
 ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	- Nombre et variété des inscrits (milieu associatif/gestion intercommunale/milieu spécialisé / professionnels crèches / assistants maternels) aux temps d'échanges - Effectivité des temps d'échanges - Retour des professionnels et des intervenants par enquête de satisfaction - Etude de la capitalisation dans les structures d'accueils		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☐
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☒
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☐
		Mode(s) de garde	☐
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☒
		Milieu socioculturel	☐
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☒
		Degré d'autonomie	☒
		Degré d'engagement	☒
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☒
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☐
		Réseaux	☒
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☒

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)	2400€			
Charges de Personnel				
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges	2400€			
Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)	500€			
Participation GMR MSA	1 900€			
Participation CAF				
Autres subventions				
Total Produits	2 400€			

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE

Grandir en milieu rural

Fiche Action



L'essentiel plus proche

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Les Jardins de l'Enfance Pour l'Enfance Jeunesse		☒ Nouvelle action ☐ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☐	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☒	Numérique	☐
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Communauté de communes Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☒ Annuelle		Année(s) concernée(s) : 2022	
	☐ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre Les professionnels du milieu sanitaires et social du territoire et intervenants éducatifs de Puisaye-Forterre (éducation nationale, associations de soutien à la parentalité...)			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE

Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	La Communauté de communes souhaite favoriser le travail en réseau des différentes structures de son territoire et ainsi rendre plus efficace et plus facile le travail de ses équipes. L'évolution de l'organisation territoriale depuis 2017, les nouveautés réglementaires liées à la petite enfance et à la jeunesse, l'apparition de dispositifs et d'acteurs nouveaux sur le territoire sont autant de facteurs qui rendent cette mise en réseau fragile. L'épisode de crise sanitaire de 2020 et 2021 n'a fait qu'accroître cette difficulté. En 2022, la Communauté de communes s'est engagée dans un plan d'accompagnement des acteurs éducatifs qui œuvrent sur son territoire. Ce plan, nommé : "Les Jardins de l'Enfance" est un programme d'animations/ formations. Il propose un espace de ressourcement et de partage entre pairs en lien aux thématiques présentes dans le quotidien des équipes.
Objectifs de l'action	Objectifs stratégiques : -Redonner du sens aux actions éducatives portées par les professionnels de l'Enfance Jeunesse sur le territoire de Puisaye-Forterre. Objectifs intermédiaires : -Faire du pôle Petite Enfance Jeunesse de la collectivité un lieu de ressourcement professionnel. -Accompagner les acteurs éducatifs dans leur évolution -Partager des compétences et des connaissances autour de thématiques développées -Ouvrir le Pôle à l'ensemble des partenaires éducatifs de la Communauté de communes Objectifs opérationnels : - Positionner les structures comme des acteurs éducatifs incontournables du territoire - Valoriser le rôle des professionnels dans l'accompagnement des familles
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	Exemple du programme 2022 - 2023 (voir document annexe)
Ressources mobilisées	Coordinateur Enfance Jeunesse et Sports Coopératrice CTG/ GMR Directrice du pôle Petite Enfance et Enfance Jeunesse

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	- Nombre et variété des inscrits (milieu associatif/gestion intercommunale/milieu spécialisé) aux temps d'échanges - Effectivité des temps d'échanges - Retour des professionnels et des intervenants par enquête de satisfaction - Etude de la capitalisation dans les structures d'accueils		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☐
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☒
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☐
		Mode(s) de garde	☐
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☒
		Milieu socioculturel	☐
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoir et savoir-faire)	☒
		Degré d'autonomie	☒
		Degré d'engagement	☒
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☒
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☐
		Réseaux	☒
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☒

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)	1 830€			
Charges de Personnel				
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges	1 830€			
Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)	500 €			
Participation GMR MSA	1 330 €			
Participation CAF				
Autres subventions				
Total Produits	1 830 €			

Grandir en milieu rural

Fiche Action



L'essentiel plus serein

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Journée Pédagogique Enfance Jeunesse		☐ Nouvelle action	
			☒ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☐	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☒	Numérique	☐
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Communauté de communes Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☒ Annuelle	Année(s) concernée(s) : 2022		
	☐ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	Les Accueils collectifs de Mineurs (ACM) en régie et associatifs de Puisaye-Forterre MSA CAF			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	La Communauté de communes souhaite favoriser l'interconnaissance et le travail en réseau des différentes structures de son territoire et ainsi rendre plus efficace et plus facile le travail de ses équipes. Les structures étant réparties sur l'ensemble du territoire, il a été constaté un manque de relation entre les différentes équipes en fonction. Afin d'améliorer la connaissance des équipes entre elles, de susciter l'envie d'un travail en réseau et l'émergence de projets inter-structures, le pôle Petite Enfance Jeunesse, propose, une fois par an, une journée pédagogique à l'ensemble des acteurs Petite Enfance et Enfance Jeunesse de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre. Cette journée, au-delà de sa vocation à favoriser les échanges entre professionnels des structures en régie et associatives, est une occasion de partager un temps de réflexion autour d'une thématique en relation avec une pratique professionnelle commune aux équipes de la Petite Enfance et l'Enfance Jeunesse (parentalité, besoins des enfants, travail en équipe, mode de communication...)
Objectifs de l'action	• Favoriser l'interconnaissance et le travail en réseau des différentes structures. • Faire du pôle Petite Enfance Jeunesse de la collectivité un lieu de ressourcement professionnel. • Accompagner les acteurs éducatifs dans leur évolution. • Partager des compétences et des connaissances autour de thématiques développées. • Ouvrir le Pôle à l'ensemble des partenaires éducatifs de la Communauté de communes
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (Tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	Réunion de coordination pour la programmation Sondage des équipes pour choix de la thématique Organisation de la fermeture des structures CCPF pour la journée. Réalisation du programme de la journée Diffusion de l'invitation aux équipes <u>Pour exemple, la journée du 18 novembre 2022 :</u> 09h30 : Accueil – Salle de la Forterre 10h00 : Conférence « communication authentique et emphatique dans le monde travail » 12h00 : Fin de conférence – Echange 12h15-14h00 : Repas et organisation des groupes pour l'après-midi 14h00-16h40 : Ateliers ludiques et pédagogique 16h40-17h00 : Evaluation de la journée
Ressources mobilisées	Coordinateur Enfance Jeunesse et Sport Coopératrice CTG/ GMR

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	• Effectivité des temps d'échanges • Retours de l'enquête de satisfaction • Retours des intervenants • Etude de la capitalisation dans les structures d'accueils des enfants et des jeunes • Rapports professionnels entre les intervenants et les professionnels après les temps de formation et d'échange...		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☐
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☐
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☒
		Mode(s) de garde	☐
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☐
		Milieu socioculturel	☐
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☐
		Degré d'autonomie	☐
		Degré d'engagement	☐
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☒
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☐
		Réseaux	☐
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☒

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)	800 €			
Charges de Personnel				
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges	800 €			

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)	300 €			
Participation GMR MSA	500 €			
Participation Caf				
Autres subventions				
Total Produits	800 €			

Grandir en milieu rural

Fiche Action



L'essentiel plus serein

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Journée Pédagogique Petite Enfance		☐ Nouvelle action	
			☒ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☒	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☐	Numérique	☐
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Communauté de communes Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☒ Annuelle	Année(s) concernée(s) : 2022		
	☐ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) itinérant "Bulles de jeux" Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses" à Toucy			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	La Communauté de communes souhaite favoriser l'interconnaissance et le travail en réseau des différentes structures de son territoire et ainsi rendre plus efficace et plus facile le travail de ses équipes. Les structures étant réparties sur l'ensemble du territoire, il a été constaté un manque de relation entre les différentes équipes en fonction. Afin d'améliorer la connaissance des équipes entre elles, de susciter l'envie d'un travail en réseau et l'émergence de projets inter-structure, le pôle Petite Enfance Jeunesse, propose, une fois par an, une journée pédagogique à l'ensemble des acteurs Petite Enfance et Enfance Jeunesse de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre. Cette journée, au-delà de sa vocation à favoriser les échanges entre professionnels des structures en régie et associatives, est une occasion de partager un temps de réflexion autour d'une thématique en relation avec une pratique professionnelle commune aux équipes de la Petite Enfance et l'Enfance Jeunesse (parentalité, besoins des enfants, travail en équipe, mode de communication...)
Objectifs de l'action	• Favoriser l'interconnaissance et le travail en réseau des différentes structures. • Faire du pôle Petite Enfance Jeunesse de la collectivité un lieu de ressourcement professionnel. • Accompagner les acteurs éducatifs dans leur évolution. • Partager des compétences et des connaissances autour de thématiques développées. • Ouvrir le Pôle à l'ensemble des partenaires éducatifs de la Communauté de communes.
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (Tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	Réunion de coordination pour la programmation Sondage des équipes pour choix de la thématique Organisation de la fermeture des structures CCPF pour la journée. Réalisation du programme de la journée Diffusion de l'invitation aux équipes <u>Pour exemple, la journée du 18 novembre 2022 :</u> 09h30 : Accueil – Salle de la Forterre 10h00 : Conférence « communication authentique et emphatique dans le monde travail » 12h00 : Fin de conférence – Echange 12h15-14h00 : Repas et organisation des groupes pour l'après-midi 14h00-16h40 : Ateliers ludiques et pédagogique 16h40-17h00 : Evaluation de la journée
Ressources mobilisées	Coordinateur Petite Enfance – Parentalité Coopératrice CTG/ GMR Directrice du pôle Petite Enfance et Enfance Jeunesse

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	• Effectivité des temps d'échanges • Retours de l'enquête de satisfaction • Retours des intervenants • Etude de la capitalisation dans les structures d'accueils des enfants et des jeunes • Rapports professionnels entre les intervenants et les professionnels après les temps de formation et d'échange...		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☐
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☐
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☒
		Mode(s) de garde	☐
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☐
		Milieu socioculturel	☐
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☐
		Degré d'autonomie	☐
		Degré d'engagement	☐
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☒
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☐
		Réseaux	☐
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☒

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)	1 000 €			
Charges de Personnel				
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges	1 000 €			

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)	200 €			
Participation GMR MSA	800 €			
Participation Caf				
Autres subventions				
Total Produits	1 000 €			

Grandir en milieu rural

Fiche Action



Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	L'apprentissage des métiers de la Petite Enfance		☒ Nouvelle action ☐ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☒	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☐	Numérique	☐
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Communauté de communes de Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☐ Annuelle	Année(s) concernée(s) : 2023 - 2024 - 2025		
	☒ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	- Les établissements d'accueil de la Petite Enfance en gestion intercommunale - Les organismes de formation autour des métiers de la petite enfance intra et extra territorial (MFR Toucy Champeaux, Lycée Vauban Auxerre, CFA Croix Rouge de Quétigny, IRTESS de Quétigny...) - Les organismes "promoteurs" de l'action (Relais Petite Enfance / LINF, Mission Locale antenne de Toucy...)			

Rappel des éléments de contexte et de diagnostic

Enjeu du projet éducatif de territoire : Renforcer les compétences professionnelles des équipes pour un accueil bienveillant et de qualité.

Thématique – Développement des compétences professionnelles

Objectif : Favoriser le développement de la formation qualifiante sur le territoire

Objectifs généraux :

- Travailler avec les centres de formation et les organismes d'insertion professionnelle.
- Contribuer à l'intégration professionnelle locale des jeunes diplômés originaires du territoire.
- Favoriser l'accueil des stagiaires au sein des structures.
- Entamer une réflexion sur l'emploi des contrats d'apprentissage dans les structures d'accueil.

Le diagnostic de territoire révèle, au-delà de l'impossibilité pour les jeunes de poursuivre des études supérieures sur le territoire, que les formations qualifiantes y sont peu abondantes.

Parallèlement, la Communauté de communes souhaite affirmer sa vocation à soutenir la jeunesse dans son avenir personnel et professionnel et accompagner ses équipes éducatives dans le renforcement de leurs compétences professionnelles.

Aussi, afin de participer au développement des formations qualifiantes sur le territoire, et indirectement faire profiter du bénéfice de telles actions à ses équipes éducatives, la Communauté de communes accompagne les jeunes dans l'apprentissage des métiers de la Petite Enfance.

Objectifs de l'action	Objectifs stratégiques : - Permettre aux jeunes de Puisaye-Forterre et de l'Yonne de se former localement aux métiers de la Petite Enfance (auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants...) et ainsi miser sur un ancrage de leur vie personnelle et professionnelle en Puisaye-Forterre Objectifs intermédiaires : - Contribuer à l'intégration professionnelle des jeunes diplômés originaires du territoire. - Travailler avec les centres de formation et les organismes d'insertion professionnelle. Objectifs opérationnels : - Favoriser l'accueil des stagiaires au sein des structures. - Réfléchir à l'employabilité des contrats d'apprentissage dans les structures d'accueil. - Augmenter le nombre de personnes diplômées ou qualifiées dans le domaine de la Petite Enfance en Puisaye-Forterre - Constituer un vivier de jeunes professionnels pour le renouvellement et le rajeunissement des équipes dans les EAJE de Puisaye-Forterre
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (Tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	Entre 2022 et 2025 : accueil régulier de stagiaires en contrat d'apprentissage nécessaire au fonctionnement des 3 EAJE en régie de la Communauté de communes. Etapes de mise en œuvre : - Sélection/Recrutement /entretien d'embauches - Mise en place du tutorat - Accompagnement durant l'intégralité du stage - Evaluation début/moitié/fin de stage
Ressources mobilisées	Moyens humains de la Communauté de communes : Service petite enfance et parentalité de la CCPF Ressources Humaines

La démarche d'évaluation

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Indicateurs de réussite de l'action (Quantitatifs et qualitatifs)	- Nombre de nouveau diplômés sur la période 2022 - 2025 grâce aux contrats d'apprentissage et à la mobilisation de cette fiche action. - Employabilité de ces personnes après obtention de leur diplôme (Travaillent-ils dans les EAJE de Puisaye-Forterre ou bien quittent-ils le territoire ?) - Combien d'embauche ? (Dans les crèches en régie intercommunale ou associatives après obtention du diplôme ?)		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☒
		Sécurité financière	☒
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☒
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☐
		Mode(s) de garde	☐
		Milieu scolaire	☒
		Milieu du travail	☒
		Milieu socioculturel	☒
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences Personnelles et Sociales	Apprentissages de base	☒
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☒
		Degré d'autonomie	☒
		Degré d'engagement	☒
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☐
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☐
		Réseaux	☐
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☐

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)				
Charges de Personnel		13 000 €	13 000 €	13 000 €
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges		13 000 €	13 000 €	13 000 €

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)		2 600 €	2 600 €	2 600 €
Participation GMR / MSA		9 400 €	9 400 €	9 400 €
Participation CAF		1 000 €	1 000 €	1 000 €
Autres subventions				
Total Produits		13 000 €	13 000 €	13 000 €

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE

Grandir en milieu rural

Fiche Action



L'essentiel plus serein

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Organisation de séjours mutualisés		☐ Nouvelle action	
			☒ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☐	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☒	Numérique	☐
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Communauté de communes Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☐ Annuelle		Année(s) concernée(s) : 2024-2025	
	☒ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	Les ACM du territoire MSA			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	Pour certaines familles du territoire, le départ en vacances est souvent une option, un choix relégué au second plan voire un rêve inaccessible. Consciente de cet écueil, la Communauté de communes par la politique Enfance Jeunesse qu'elle porte au travers du projet éducatif de territoire, accompagne les familles pour favoriser le départ en vacances et des temps libres de qualités aux enfants accueillis en Accueil Collectifs de Mineurs (ACM). En s'appuyant sur la vocation éducative de ces structures de loisirs, la Communauté de communes propose un panel d'activités qui répond aux besoins des familles, complété par des séjours de loisirs avec hébergement chaque année. Un travail commun est porté depuis plusieurs années par les différents ACM du territoire pour la mise en œuvre de projets inter-structures et les conditions d'accessibilité offertes aux familles (tarifs modulés, mixité sociale...). Toutefois, deux ans de pandémie ont interrompu ces projets inter-structures. Aujourd'hui, avec une dynamique retrouvée mais dans un climat financier peu favorable au développement, les structures expriment le désir de s'unir pour proposer des temps de loisirs riches aux enfants tout en mutualisant les moyens et ainsi atténuer les coûts .
Objectifs de l'action	<u>Pour les enfants et les adolescents</u> • Pouvoir choisir les expériences qu'ils souhaitent vivre selon leurs envies et leur personnalité, • Découvrir et apprécier des lieux de vacances proches ou plus lointains, • Expérimenter des activités inhabituelles, • Rencontrer de nouvelles personnes et créer des liens, • Eveiller la curiosité au gré des activités, • Partager des moments forts et s'épanouir. <u>Pour les parents</u> • Assurer des vacances dépayssantes à leurs enfants à proximité ou non de leur domicile. • Accompagner les enfants dans leurs développements moteurs, affectif et social. • Participer à l'apprentissage de la tolérance, de la mixité, de l'autonomie, du partage et de la vie collective.
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (Tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	Mise en œuvre : Les responsables et les équipes des structures en régie et associatives se réunissent sur des temps de coordination pour organiser et programmer, de façon collégiale, les séjours proposés sur le territoire. Les séjours sont conçus pour adapter les activités en fonction des tranches d'âges, des besoins et envies des enfants et c'est en fonction des connaissances et des expériences de chaque structure que la répartition des séjours (mer/montagne/ campagne/étrangers) est défini. Mutualisation des moyens : Les moyens de transport sont partagés et chaque structure met à disposition un animateur permanent pour chaque séjour, le remplacement de ce même permanent est assuré par un saisonnier pris en charge par la structure organisatrice de chaque séjour. Une convention de fonctionnement est établie entre les structures associatives participantes et la Communauté de communes de Puisaye-Forterre . Réalisation commune de l'ensemble des outils de communication à destination des familles.
Ressources mobilisées	Coordinateur Enfance Jeunesse et Sports Equipe de direction des ACM en régie et associatives Coopératrice CTG/GMR Directrice du pôle Petite Enfance et Enfance Jeunesse

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	– Mobilisation des structures dans les projets de séjours – Adhésion des familles aux projets – Nombre d'enfants inscrits – Evaluation-perspectives données		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☐
		Sécurité financière	☐
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☒
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☒
		Mode(s) de garde	☒
		Milieu scolaire	☐
		Milieu du travail	☐
		Milieu socioculturel	☒
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☐
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☐
		Degré d'autonomie	☐
		Degré d'engagement	☐
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☐
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☒
		Mobilité	☐
		Réseaux	☐
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☐

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats			1 000 €	1 000 €
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)				
Charges de Personnel			5 250 €	5 250 €
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges			6 250 €	6 250 €

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)			1 250 €	1 250 €
Participation GMR MSA			4 500 €	4 500 €
Participation Caf			500 €	500 €
Autres subventions				
Total Produits			6 250 €	6 250 €

Grandir en milieu rural

Fiche Action



L'essentiel plus serein

Le pilote de l'action

Structure pilote :	Communauté de communes de Puisaye-Forterre		
Adresse :	4, rue Colette		
Code Postal :	89130	Ville :	TOUCY
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr
Site internet :	https://www.puisaye-forterre.com/		
Nom et prénom du représentant légal :	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI		
Nom et prénom de la personne référente de l'action :	Florence BROSSE		
Téléphone :	03 86 41 57 72	Courriel :	f.brosse@cc-puisayeforterre.fr

L'action

Nom de l'action	Proposer des formations diplômantes aux professionnels de la filière animation		☒ Nouvelle action ☐ Amélioration d'une action existante	
Thématique principale de l'action	Petite enfance	☐	Mobilité	☐
	Jeunesse (Loisirs, vacances)	☒	Numérique	☐
	Parentalité	☐		
Territoire concerné	Communauté de communes de Puisaye-Forterre			
Durée de l'action	☐ Annuelle	Année(s) concernée(s) : 2023 - 2024 - 2025		
	☒ Pluriannuelle			
Partenaires associés à l'action	Les Accueils Collectifs de Mineurs en gestion intercommunale Les organismes de formation, interne ou externe au territoire, en fonction des formations ciblées.			

La description de l'action

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 089-200067130-20230710-121_2023-DE



Rappel des éléments de contexte et de diagnostic	La filière animation, intégrée à la fonction publique depuis les années 1980, est un secteur en perpétuel mouvement. Les diplômes de l'animation volontaire sont toujours utiles dans le fonctionnement des accueils de loisirs, toutefois ils s'en trouvent très rapidement limités face aux exigences de la réglementation des partenaires institutionnels et financiers dans les Accueils Collectifs de Mineurs. Aujourd'hui ce secteur d'activité connaît une période de crise de vocation au national et de façon cohérente sur le département. Pourtant, la formation dans l'animation professionnelle s'est développée et permet aujourd'hui aux personnels de passer des diplômes, de se professionnaliser, de monter en compétences et ainsi apporter une qualité d'animation aux enfants et un accompagnement à la parentalité plus abouti aux familles. De façon plus large, la Communauté de communes souhaite affirmer sa vocation à soutenir la jeunesse dans son avenir personnel et professionnel et aussi concourir à assurer la pérennité d'une offre de service aux familles et de rendre plus dynamique ce territoire.
Objectifs de l'action	• Accompagner les professionnels de l'animation du territoire dans leurs projets de vie • Permettre aux personnels de se professionnaliser et de monter en compétences • Favoriser une animation de qualité au sein des structures dans les territoires. • Participer à l'attractivité du territoire
Description chronologique des étapes de mise en œuvre de la fiche action (Tâches à réaliser par les intervenants/partenaires, séquences, etc)	Les formations de l'animation professionnelle se déroulent en alternance entre théorie et pratique. Cela permet à l'agent de mettre en application les apprentissages et de développer la qualité de l'animation sur son territoire. La durée de l'absence de l'agent est donc moins importante que la durée de la formation. Le fonctionnement des accueils en régie ayant été réfléchi en réseau, il est possible d'organiser les ACM avec des remplacements en interne sur les durées de formation des différents professionnels volontaires au suivi d'une formation diplômante.
Ressources mobilisées	Coordinateur Enfance Jeunesse et Sport Coopératrice CTG/GMR Directrice du pôle Petite Enfance et Enfance Jeunesse Professionnels de l'animation Enfance Jeunesse

Indicateurs de réussite de l'action (quantitatifs et qualitatifs)	– Nombre de professionnels volontaires au suivi d'une formation diplômante sur la période 2023 – 2025 – Nombre d'entrée en formation en 2023-2025 – Implantation de ces diplômés sur le territoire		
Impacts potentiels de l'action sur les familles	Conditions socioéconomiques	Insertion dans l'emploi	☒
		Sécurité financière	☒
		Sécurité alimentaire	☐
		Niveau d'éducation	☒
	Conditions de vie	Milieu familial (structure familiale, parentalité, soutien)	☐
		Mode(s) de garde	☐
		Milieu scolaire	☒
		Milieu du travail	☒
		Milieu socioculturel	☒
		Milieu de l'hébergement et du logement	☐
		Milieu du transport et des déplacements	☐
	Compétences personnelles et sociales	Apprentissages de base	☒
		Montée en compétences (savoirs et savoirs-faire)	☒
		Degré d'autonomie	☒
		Degré d'engagement	☒
	Mode de vie et écosystème	Connaissance des services	☐
		Accessibilité des services	☐
		Accès aux droits (sociaux, santé, etc.)	☐
		Accès à la culture et aux loisirs	☐
		Mobilité	☐
		Réseaux	☐
		Mode de consommation	☐
		Contenu environnemental	☐
		Système productif local (production)	☐
		Inclusion numérique	☐
		Qualification et honorabilité des intervenants	☒

Le plan de financement

Charges	2022	2023	2024	2025
Achats				
Services extérieurs (ex. recours à intervenants)		8 750 €	5 625 €	5 625 €
Charges de Personnel				
Autres charges (+ valorisations)				
Total Charges		8 750 €	5 625 €	5 625 €

Produits	2022	2023	2024	2025
Participations familles				
Subvention (inter)communales (+ valorisations)		1 750 €	1 125 €	1 125 €
Participation GMR MSA		6 500 €	4 000 €	4 000 €
Participation Caf		500 €	500 €	500 €
Autres subventions				
Total Produits		8 750 €	5 625 €	5 625 €